



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

## *Commission de la carte nationale de presse* **CCNP**

### **COMMUNIQUE**

#### ***Report de la date d'exigibilité de la carte nationale de presse au 1<sup>er</sup> décembre 2022***

La date d'exigibilité de la carte nationale de presse avait été fixée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Toutefois, la Commission a reçu depuis la fixation de cette échéance, un grand nombre de demandes de délivrance de la carte de presse dont la plupart concernent les postulants devant passer en validation des acquis de leur expérience. En raison du temps de traitement des demandes et pour permettre aux personnes éligibles d'être dans les meilleures dispositions pour jouir des droits attachés à la reconnaissance de leur qualité de journaliste ou de technicien des médias, la Commission a décidé de reporter la date d'exigibilité de la carte nationale de presse au **1<sup>er</sup> décembre 2022**.

Fait à Dakar, le 30 août 2022

